

Honoraires Syndic de Copropriété

TOUS LES TARIFS CI-DESSOUS PRESENTES SONT SUR LA BASE D'UNE BASE TVA 20% ET SERAIENT ACTUALISES DANS LE CAS DE MODIFICATION DU TAUX

FRAIS EN CAS DE MUTATION (à la charge du vendeur) :
300,00 Euros HT et 360,00 Euros TTC pour le pré état daté (sur acceptation d'une lettre de mission), et **316,67 Euros HT soit 380,00 Euros TTC/lot principal pour l'état définitif** * **100,00 Euros HT soit 120,00 € TTC** pour l'article 20-2 (soit un total pour la mutation de **716,67 Euros HT et 860,00 Euros TTC**).

Comprenant :

- réponse au notaire sur la demande d'information
- * délivrance du certificat article 2
- * décompte au prorata
- * gestion et administration comptable des comptes du vendeur et de l'acquéreur
- * ouverture du dossier du nouveau propriétaire
- * dédoublement des comptes.

Conformément à la Loi Alur du 26 mars 2014
tenue d'un compte bancaire séparé ouvert à la banque PALATINE

Honoraires pour suivis administratifs des TRAVAUX votés en assemblée générale *

Pour tous travaux votés en Assemblée Générale, d'un montant inférieur à 1 500 Euros H.T., les honoraires estimatifs perçus correspondent à une vacation: **honoraires votés en assemblée generale et proposés en terme de % soit: 100,00 Euros HT soit 120,00 Euros TTC (TVA 20%)**
 Pour des travaux votés dont le montant excède 1 500,00 Euros H.T., les honoraires spéciaux de Syndic peuvent être estimés de la manière suivante et seront soumis à décisions d'assemblees generales comme le prévoient les textes en vigueur :
 ILS SONT DEGRESSIFS EN FONCTIONS DE DIFFERENTES TRANCHES MAIS RESTENT SOUMIS A DECISION D'ASSEMBLEE GENERALE *
 (il s'agit d'honoraires de suivis administratifs et de gestion des appels de fonds et en aucun cas de suivi de travaux qui restent réservés à la maîtrise d'oeuvre)

GESTION DES COMPTEURS D'EAU DES APPARTEMENTS (sur demande exclusive des copropriétaires): 3,00 Euros HT soit 3.60 Euros TTC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE et 1er CONSEIL SYNDICAL

* **incluse aux heures ouvrables du cabinet jusqu'à 18 heures sans surcout dans la limite de 2 heures maximum.**

au delà de 18 heures	120,00 € HT soit 144,00 Euros TTC (TVA 20%)
au delà de 20 heures MAJORATION DE 20% :	144,00 € HT soit 172,80 Euros TTC (TVA 20%)
au delà de 22 heures MAJORATION DE 40% :	168,00 € HT soit 201,60 Euros TTC (TVA 20%)
au delà de 23 heures MAJORATION DE 100% :	240,00 € HT soit 288,00 Euros TTC (TVA 20%)

ASSEMBLEE GENERALE SUPPLEMENTAIRE

* Convocation (frais fixes administratifs) **300,00€ HT 360,00 Euros TTC (TVA 20%)**
 •Présence à la Vacation horaire en fonction du personnel requis : **120€ HT soit 144€ TTC (TVA 20 %)**

REUNION SUPPLEMENTAIRE DU CONSEIL SYNDICAL

* frais fixes **120,00€ HT soit 144,00€ TTC (TVA 20 %)**
 * Présence à la Vacation horaire en fonction du personnel requis : **120,00€ HT soit 144,00€ TTC (TVA 20 %)**

FRAIS DE CONCEPTION ET DE REALISATION DU CARNET D'ENTRETIEN DE LA COPROPRIETE en application du décret du 01/06/2001 : **COMPRIS**

* diffusion à la demande : frais de photocopies stipulés dans le contrat de syndic (facturé à l'intéressé)

PRISE EN CHARGE DU DOSSIER EN CAS DE NOMINATION EN TANT QUE SYNDIC

Aucun honoraire, sous réserve de la transmission dans les délais réglementaires des documents relatifs à la copropriété et de l'exactitude des comptes remis par l'ancien Syndic.

Dans le cas contraire et plus particulièrement en cas de reconstitution des comptes du syndicat, il sera appliqué un coût horaire fixé à : **COMPRIS**

REMISE DES DOSSIERS ET FICHIERS AU SUCESSEUR EN CAS DE NON RENOUELEMENT

Aucune indemnité particulière, si ce n'est le versement de nos honoraires calculés au prorata temporis jusqu'à la date de l'Assemblée Générale nous démettant de nos fonctions de Syndic.

COMPRIS

REVISION DES PRIX

Nos honoraires seront réévalués chaque année avec accord du conseil syndical sauf dans le cas de mandats pluriannuels sans révision pendant la période (maximum 3 ans), plafonnés à **3% HT annuel du montant HT du tarif appliqué au moment du renouvellement.**

REMBOURSEMENT DES FRAIS ET DEBOURS (frais d'acheminement)

En sus de ses honoraires, le syndic aura droit au remboursement par le syndicat, des frais et débours engagés pour le compte du syndicat tels que :

- location de salles
 - frais de convocations et de notifications par LR/AR
 - affranchissements postaux pour les envois en nombre
 - frais de tirage éventuellement, effectués par un prestataire de service.
- (cette liste n'est pas limitative) et ne saurait être différente des obligations édictées dans la loi ALUR

S.A.S ECOBAT IMMO
85 Avenue Gabriel PERI
92240 MALAKOFF

Tel: 01.42.53.10.98 Fax : 01.42.53.99.73 Courriel: ecobat.immo@ecobat.fr



Grille tarifaire au 1er Janvier 2020 (BASE TVA 20%)

jusqu'à 10 lots	Honoraires forfaitaires			€uros par lot HT	€uros TTC	Exemple Nb de lots	forfait €uros HT/annuel	forfait €uros TTC/annuel	Copropriétés en procédures forfait €uros TTC/annuel (+30%)	Tarif archivage	tarif extranet
	Prix de revient €uros par lot HT/mois	Prix de revient €uros par lot TTC/mois	Prix de revient €uros par lot TTC/annuel	3000,00	3600,00					Restitution d'honoraires sur la base d'1,00 € TTC par lot en cas de non	Restitution d'honoraires sur la base d'1,00 € TTC par lot en cas de non acceptation
de 11 a 20 lots	26,40	31,68	380,16	11	3 484,80	4 181,76	5 436,29	-11,00	-11,00		
de 21 a 35 lots	25,20	30,24	362,88	21	6 350,40	7 620,48	9 906,62	-21,00	-21,00		
de 36 a 45 lots	24,00	28,80	345,60	36	10 368,00	12 441,60	16 174,08	-36,00	-36,00		
de 46 a 60 lots	22,80	27,36	328,32	46	12 585,60	15 102,72	19 633,54	-46,00	-46,00		
de 61 a 80 lots	21,60	25,92	311,04	61	15 811,20	18 973,44	24 665,47	-61,00	-61,00		
de 81 a 120 lots	20,40	24,48	293,76	81	19 828,80	23 794,56	30 932,93	-81,00	-81,00		
de 121 a 169 lots	19,20	23,04	276,48	121	27 878,40	33 454,08	43 490,30	-121,00	-121,00		
de 170 a 250 lots	18,00	21,60	259,20	170	36 720,00	44 064,00	57 283,20	-170,00	-170,00		

AU DELA DE 250 LOTS NOUS CONSULTER

Garantie Financière: SO.CA.F 26 Avenue de SUFFREN 75015 PARIS
SYNDIC 1 800 000.00 €EUROS
GESTION LOCATIVE 140 000. 00 €EUROS
TRANSACTION 120 000. 00 €EUROS